

Le jeu vidéo violent autorisé en Suisse :

Jeux Vidéo

Posté par : JerryG

Publié le : 9/6/2008 16:10:18

[Après la polémique sur GTA IV](#), ou celle qui est sur [Postal 2](#), la Suisse avait aussi son [Jack Thomson au sujet du jeu vidéo "Stranglehold"](#), une action avait été menée en justice pour faire interdire le jeu et bien le Tribunal de Berne vient d'acquitter le directeur de l'enseigne Mediamarkt qui vendait le jeu.

Dans la chasse au "Killer-game", les jeux vidéo violents où l'on trucidé des êtres humains, un député socialiste bernois s'était indigné de la mise à la vente du jeu vidéo Stranglehold et par là même avait déposé une plainte pour interdire à la vente de tels jeux vidéo, il vient de se voir notifier une fin de non recevoir.



À

Dans les Killer-Games, il faut tuer des Hommes (*policiers, mafiosi, etc.*) pour gagner des points et passer le niveau, un acte considéré comme le mépris de la vie humaine, notre Jack Thomson suisse réclamait la tête du directeur du magasin où était vendu le titre.

Notre député socialiste suisse qui faisait ses courses a acheté ce jeu et dénonce la vente de jeux vidéo violents ([article 135 du Code pénal](#)) et exige du gouvernement bernois de déposer une motion de censure pour interdire la vente de jeux vidéo violents.

À Pour sa part, après avoir écouté les doléances du député, la juge en son âme et conscience a rendu son verdict, dixit AP.

"Stranglehold" n'était pas particulièrement violent et ne dépassait pas les limites du supportable, il ne portait pas une atteinte grave à la dignité humaine dans la mesure où il se déroule dans une fiction et non dans la vie réelle"

Pour tomber sous le coup de la Loi, la juge argumente :

"Il aurait fallu que le jeu montre "avec insistance des actes de cruauté envers des êtres humains ou des animaux portant gravement atteinte à la dignité humaine, sans présenter aucune valeur d'ordre culturel ou scientifique digne de protection"

Le député a sorti les Kleenex-Club.